



Wallonie

Ville de Charleroi.

N/REF : CPURB/2025/0867.

Avis d'enquête publique (annexe 26).

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial (CoDT), le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

L'ASBL COLLEGE SAINT MICHEL GOSSELIES représentée par Monsieur JOUNIAUX a introduit une demande ayant trait à un bien sis Faubourg de Charleroi, 15 à 6041 Gosselies et cadastré 23 D 234W.

Le projet consiste en : Placement d'une cabine haute tension ; l'enquête publique présente les caractéristiques suivantes :

- Elle est organisée pour le(s) motif(s) suivant(s) :

Le projet déroge à la zone de Parc au Plan de Secteur, définie comme suit à l'article D.II.40 du Code : « La zone de parc est destinée aux espaces verts ordonnés dans un souci d'esthétique paysagère.

N'y sont admis que les actes et travaux nécessaires à leur création, leur entretien ou leur embellissement ainsi que les actes et travaux complémentaires fixés par le Gouvernement.[...] ».

Caractéristiques du projet : Placement d'une cabine haute tension de 3 m sur 2,70 m et une hauteur à l'acrotère de 2,45 m.

- Elle est réalisée en vertu de l'article D.IV.40. § 1er, 1° du Code du Développement Territorial.

L'enquête publique se déroule du **13/11/2025 (date début affichage) au 03/12/2025 (date fin)**.

Le dossier peut être consulté, pendant la période d'enquête, les jours ouvrables, uniquement sur rendez-vous à prendre au plus tard 24 heures à l'avance via l'adresse mail suivante : permisurbanisme@Charleroi.be ou par téléphone (071/86.38.00), à la maison communale annexe - Place Jules Destrée 1 à 6060 Gilly – rez-de-chaussée, service de l'Urbanisme.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Ornella CHIARAVALLE, téléphone : 071/86.38.00, mail : permisurbanisme@Charleroi.be, dont le bureau se trouve à l'adresse mentionnée précédemment.

Les réclamations et observations écrites, qui porteront la mention CPURB/2025/0867, sont à envoyer, datées ainsi que signées et incluant l'adresse de correspondance postale, du 19/11/2025 au 03/12/2025 au Collège communal :

- Par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal de Charleroi, Hôtel de Ville de Charleroi, Service de l'Urbanisme, Place Vauban, 14-15 - 6000 Charleroi.
- Par courrier électronique (seul le format PDF sera accepté pour les pièces jointes intégrées au courriel) à l'adresse suivante : permisurbanisme@Charleroi.be.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées du 19/11/2025 au 03/12/2025 sur rendez-vous auprès de Madame Ornella CHIARAVALLE ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 03/12/2025 à 13:00 à la maison communale annexe de Gilly, rez-de-chaussée, service de l'Urbanisme.

En date du 04/11/2025

Le Directeur général,
Par délégation

(s) Frédéric FRAITURE,
Inspecteur général



Pour le Bourgmestre,
Par délégation,
en vertu de l'art. L.1132-4 du C.D.L.D.

(s) Tanguy LUAMBUA,
9ème Échevin